

**COMPTE RENDU
DE SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
MARDI 16 SEPTEMBRE 2025**

Réuni sous la présidence de Madame Nathalie LALLIER, Présidente du CCAS.

Secrétaire de séance : Leslie VEFFOND

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

PREND ACTE des décisions prises par Madame la présidente du CCAS par délégation du Conseil d'Administration en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEL-2025-026 : DECIDE à l'unanimité de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2026.

PREND ACTE que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin que le conseil d'administration puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire à compter du 1^{er} janvier 2027.

DEL-2025-027 : PREND ACTE à l'unanimité des aides sociales facultatives accordées entre le 17 juin 2025 et le 2 septembre 2025.

Fait à Paray-Vieille-Poste, 22 septembre 2025.



Présidente du CCAS,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Lallier', written over the circular stamp.

Nathalie LALLIER.